

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	25

Séance du 18 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Date de convocation

10 novembre 2022

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, Mme SIMON, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. PARCINEAU, Mme PELTIER, M. PÉANNE, M. AUBRY, Mme AUTRET, Mme LETIN, M. COCHARD, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEZYK, Mme LOPEZ, M. ANDRÉ.

Absents excusés : M. LOISEAU (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme RICHARDSON (pouvoir à M. ALLUIN), Mme HOURLIER (pouvoir à M. KASPAR), M. BRIET (pouvoir à M. PARCINEAU), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD, Mme ROLLOT (pouvoir à Mme NAZE)

Absents : M. HERVÉ, M. VERGNAUD, M. BOULLEAUX, Mme EL HAOUCHI.

Objet de la délibération

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

**Désignation dans des
organismes extérieurs**

Mme la Maire informe le conseil municipal que, suite à la démission de Mme MEIRA-BARBOSA et au décès de Mme LANTENOIS, 2 désignations restent à faire dans des organismes extérieurs :

- Le syndicat intercommunal du collègue : 1 titulaire en remplacement de Mme MEIRA-BARBOSA
- Le syndicat mixte de la fourrière animale du centre Yonne : 1 suppléant en remplacement de Mme LANTENOIS

Elle rappelle que les désignations dans les organismes extérieurs se font obligatoirement au scrutin secret.

Après avoir recueilli les candidatures, Mme la Maire fait procéder au scrutin.

Les résultats en sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25
Nombre de blancs : 0
Nombre de nuls : 0
Reste suffrages exprimés : 25

Voix obtenues

Pour le comité syndical du Syndicat du collègue

- Isabelle AUTRET : 19 voix
- Cyril ANDRÉ : 2 voix

Pour le comité syndical du Syndicat Mixte de la Fourrière Animale du Centre Yonne

- Sébastien HERVÉ : 19 voix
- Sophie SZEZYK : 4 voix
- Cyril ANDRÉ : 2 voix

Envoyé en préfecture le 28/11/2022

Reçu en préfecture le 28/11/2022 2022.089/11-18

Publié le 02/12/2022

SLOW

ID : 089-218904647-20221118-2022_089-DE

Est élu :

- Au Syndicat du collège : Isabelle AUTRET
- Au Syndicat mixte de la Fourrière Animale du Centre Yonne :
Sébastien HERVÉ

Le Secrétaire

Éric PÉANNE



La Maire

Nadège NAZE

